



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le quatorze avril, le conseil municipal légalement convoqué le quatre avril deux mil seize, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Denis SARGERET, Maire.

Sont présents :

Messieurs Richard JOUANNEAU, Stéphane PETITHOMME, Adjoint, Madame Cindy VION, Messieurs Jacques RENARD, Christian TOPART et Sébastien ROLLAND, formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée :

Madame Annie BENINCA

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alix DUCHESNE a donné pouvoir à Monsieur Denis SARGERET

Madame Myriam LINSTER a donné pouvoir à Monsieur Richard JOUANNEAU

Ordre du jour :

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Lecture du compte rendu du précédent conseil
3. Finances

A/ Vote du Compte Administratif 2015, Vote du Compte de Gestion 2015,

B/ Affectation du résultat 2015

C/ Taux des 4 taxes directes locales

D/ Vote du Budget Primitif 2016

4. Questions diverses

1/ Monsieur Richard JOUANNEAU est désigné à la majorité des voix secrétaire de séance

2/ Lecture du compte rendu du précédent conseil

La lecture du compte-rendu du précédent conseil est faite par Monsieur Stéphane PETITHOMME.

DELIBERATIONS

Délibération 06/16 : Approbation du compte administratif 2015 et du compte de gestion 2015

Délibération 07/16 : Affectation du résultat 2015

Délibération 08/16 : Taux des 4 taxes directes locales

Délibération 09/16 : Approbation du budget primitif 2015

3/ Finances

A/ Vote du compte administratif 2015, vote du compte de gestion 2015

Le Conseil:

- délibérant sur le compte de gestion du comptable et sur le compte administratif du Maire pour l'exercice 2015,
- après s'être fait présenter les documents de l'exercice considéré, remarque la concordance des résultats de ces deux comptes aussi bien en dépenses et en recettes,
- donne acte au Maire de la présentation du compte administratif 2015 et approuve le compte de gestion du comptable.

B/ Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le résultat de l'exercice 2015 et constaté la concordance avec le compte de résultat du comptable, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, constatant que le résultat de l'exercice présente:

- un excédent de fonctionnement de	184 803,32 €uros
- un excédent de financement de	49 945,30 €uros

Décide d'affecter au budget primitif 2016 le résultat comme suit :

- Compte 1068 -Excédent de fonctionnement capitalisé- :	147 166,75 €uros
- Compte 002 - Excédent de fonctionnement reporté-:	37 636,57 €uros

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve cette affectation.

C/ Vote des 4 taxes

Le Maire, après lecture et informations sur le budget prévisionnel 2016 qui ne nécessite pas de liquidités complémentaires, propose au Conseil la reconduction des taux antérieurs, à savoir :

Taxe d'habitation :	11,90%
Taxe Foncier bâti :	6,12%
Taxe Foncier non bâti :	34,75%
CFE :	19,50%

Le produit résultant des taux votés est de **129 797,00 euros**.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte et approuve la reconduction des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice 2016.

D/ Vote du BP 2016

Le Maire présente au Conseil le budget primitif 2016 de la commune.

Après étude, le budget est adopté à la majorité des voix et une abstention.

4/ Questions diverses

Monsieur Denis SARGERET intervient en demandant si les membres du Conseil sont d'accord pour reconduire la participation de la commune au Balladobus.

Tous les membres du conseil présents donnent leur approbation.



Ensuite, il est fait mention de la vente du chemin se trouvant à l'ancienne gare, celle-ci nécessitant une enquête publique, Monsieur Denis SARGERET demande l'autorisation à tous les membres du conseil présents de prendre une délibération, lorsque le moment sera venu, afin d'inclure cette démarche dans l'enquête publique nécessaire au PLU.

Monsieur Denis SARGERET souligne sa satisfaction en ce qui concerne le travail du cantonnier, l'entretien de la commune est fait correctement.

Lors de la dernière réunion au SIEVA, il a été annoncé une augmentation du tarif de l'eau de 0,05 euros, passant de 0,85 euros à 0,90 euros.

D'autre part, la sectorisation va être mise en place afin d'évaluer la consommation de chaque commune par la pose de compteurs.

En effet, il a été constaté une perte d'eau de 47%, ce qui est conséquent, il est donc indispensable d'effectuer des recherches de fuites.

Monsieur Jacques RENARD intervient concernant le dossier de remise en état de l'Eglise (consolidation du clocher et couverture de la nef), en précisant que l'APS (Avant Projet Sommaire) réalisé par Monsieur Régis MARTIN, Architecte, est conforme, dans les montants, au contrat de maîtrise d'oeuvre.

Cet APS appelle l'approbation des membres du conseil municipal avant la mise en route de l'APD (Avant Projet Détaillé), indispensable pour les demandes de subventions et ensuite les appels d'offres.

Après en avoir délibéré, tous les membres du conseil présent approuve à la majorité des voix, cet avant projet sommaire.

Un délai de six mois maximum est accordé pour commencer le dossier de consultation des entreprises.

Monsieur Sébastien ROLLAND informe les membres du conseil que les travaux de construction du gymnase de Vigny vont commencer cette année.

En ce qui concerne le SIAA, la deuxième tranche des travaux est en cours, un avenant a été pris mais Théméricourt n'en fait pas partie (il existe des communes prioritaires par rapport aux zones de captage d'eau en cas de pollution).

Monsieur Stéphane PETITHOMME propose d'installer un sabot pour la remorque afin d'éviter les vols.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30 et la parole est donnée aux scrutateurs présents dans la salle.